

# Projet Direction $\Leftrightarrow$ Pétition + Nouveaux problèmes !

Les salariés des services "Découpe Poulet" & "Cello" avaient sollicité la CGT pour des problèmes liés à l'utilisation des couteaux. C'est pénible et les salariés demandent une prime et l'application des rotations toutes les demi-heures comme prévu, et surtout préconisé et mis en avant par la Direction elle-même. Ainsi que le manque d'effectif sur les Mondini A & B.

**La pétition a eu un gros succès puisqu'en quelques heures, 150 salariés l'ont signé.**

## **Lors du CSE de lundi 13 janvier :**

- La CGT a remis la pétition à l'employeur
- L'employeur a présenté un projet de réorganisation qui prévoit de séparer complètement 2 services, qui sont justement ceux où les salariés ont des problèmes.

**Et ce projet est loin de résoudre la situation puisqu'il y a de nouveaux problèmes qui émergent !**

### **Bref descriptif du projet :**

- Séparer la "Découpe Poulets" qui resteraient à 160 salariés et les "Produits élaborés" qui monteraient à 120 salariés.
  - o Les Produits Elaborés deviendraient : la petite salle + la désosse + la Cello sous-vide + les Produits Elaborés tels qu'ils sont aujourd'hui.
  - o Rien n'a été dit sur les horaires mais les salariés craignent fort un alignement sur la Découpe Poulets qui terminent plus tard que les Produits Elaborés
  - o La direction souhaite une cinquantaine de volontaires, sinon elle prendra des volontaires commis d'office.

### **Situation actuelle :**

Les rotations n'étaient pas respectées par manque de personnel formé. C'était compliqué mais possible de les mettre en place.

Demande d'une prime par demi-heure d'utilisation du couteau

Problème du direct avec 3 salariés au lieu de 4 sur les Mondini A & B (Cello)

### **Projet Direction :**

Les salariés des Produits Elaborés seront plus nombreux à utiliser les couteaux

Les salariés des Produits Elaborés vont devoir faire de la désosse (+ pénible)

Il n'y aura pas de salariés qui n'utilisent pas les couteaux pour faire les rotations, qui deviendraient quasi impossibles.

Le problème du manque d'effectif sur les Mondini perdure

Aucune garantie sur les futurs horaires appliqués

Le projet met en avant de nouvelles pénibilités pour les salariés, des dégradations de leurs conditions de travail et au fur et à mesure que le projet est présenté aux salariés, de nouveaux problèmes sont évoqués.

*Exemples : Aucune possibilité de tourner entre sous-vide et direct en cello ; Les salariés de la cello sous-vide des Produits Elaborés devront tourner sur table et désosse*

**La CGT a de nouveau rencontré la Direction hier mercredi 15 janvier pour échanger sur la pétition et du coup, également sur les nouvelles problématiques liées au projet.**

La CGT a développé ses arguments à propos des problèmes de la pétition, et a insisté sur le très fort mécontentement des salariés pour leurs conditions de travail actuelles.

Nous avons ensuite repris les problématiques nouvelles à la suite de l'annonce du projet présenté par la direction au CSE.

## La Direction a répondu :

- Les points de la pétition seront négociés lors des NAO qui se tiendront en février
- Pour le problème des rotations, les salariés tourneront entre "couteau désosse" et "couteau sur table", en effet elle estime que le couteau sur table va permettre aux salariés de se reposer après le couteau à la désosse !? (Ces propos ont été tenus par un membre de la direction qui travaille assis derrière un bureau sans tenir compte de la pétition signée par des salariés qui estiment que le couteau sur table est bien trop difficile !! Quant au directeur, il avait dit dans la presse en août 2023 qu'il y avait très peu de couteaux)

Article du JSL le 03 août 2023 à 19:00

### **Branges LDC se dévoile sous toutes les coutures pour le sous-préfet**

*Au cours de la visite, Franck Rouard a notamment présenté la mécanisation nouvelle de la chaîne de production. « On découpe 7 000 poulets à l'heure, à deux mètres au-dessus de votre tête, il y a très peu de couteaux. Les endroits où il y en a vont être pour le parage des poulets qui ont une patte cassée, ou parce qu'il reste un morceau d'os à retirer. Tout ce qu'on a pu mécaniser a été mécanisé. »*

**Jeudi, la CGT est retournée voir les salariés** des services concernés pour discuter avec eux tant sur les modalités de l'action à mener, que sur les revendications à construire et à porter à la direction.

## Résumé des échanges :

- Il a fallu rappeler la liberté de déplacement des élus du CSE à certains chefs d'équipe qui ont tenté d'empêcher les élus dans leur mission.
- Beaucoup de salariés ont pris conscience de la teneur réelle du projet car tout ne leur avait pas été dit.
- Des salariés ont remonté de nouvelles questions, de nouveaux problèmes

**À la suite des échanges avec les salariés, il a été décidé de ne pas faire grève tout de suite pour laisser une possibilité à la négociation constructive.**

**C'est-à-dire négocier la mise en place du projet de la direction en tenant compte des problèmes vécus par les salariés, les pénibilités et souffrances subies, et leurs revendications.**

Les élus CGT sont formés, mais ne sont pas pour autant des experts. Pas plus que les autres élus du CSE d'ailleurs !

C'est pourquoi les élus CGT vont soumettre aux autres élus du CSE la possibilité de missionner un expert pour se faire aider.

**Maintenant, nous vous rappelons que la CGT n'est pas majoritaire au CSE**, donc les autres élus devront voter avec les élus CGT pour obtenir à la majorité la mission d'un expert.

**Mais 2025 étant une nouvelle année :  
Peut-être arriverons-nous à négocier loyalement dans notre entreprise !?**

**Nous l'espérons, ou alors cela nécessitera la mobilisation des salariés.**

*Le CSE peut se faire assister par un expert habilité en cas de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail*

*Il n'est pas forcément évident pour un CSE d'apprécier seul les conséquences concrètes d'un projet de réorganisation, de déménagement, de restructuration, etc., de poser les bonnes questions à l'employeur, de faire des contre-propositions et d'émettre un avis en pleine connaissance de cause.*

*D'où cette possibilité que lui donne la loi de se faire assister par un expert (C. trav., art. L. 2315-94).*

*Toute l'équipe CGT de LDC Bourgogne vous souhaite une très belle année 2025.  
Qu'elle vous apporte de meilleures conditions de vie et de travail.  
En 2025, plus que jamais, soyons tous ensemble, unis, déterminés et mobilisés !  
Très bonne et heureuse année à vous et vos proches.*